

La Gazette Harnésienne

NUMÉRO
293
SEPTEMBRE
2015

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE HARNES

ville-harnes.fr



Un bel été pour
nos jeunes Harnésiens

Page 06



Retour en images !



Sommaire



Culture - p. 04

Jeunesse - p. 06

Sport - p. 08

Vie économique - p. 11

Dossier - p. 12

Solidarité - p. 14

Citoyenneté - p. 16

Vie associative - p. 19

Vie municipale - p. 20

Regard sur le passé - p. 22

Infos pratiques - p. 23

Édito

Chères Harnésiennes, Chers Harnésiens,

La période des congés s'achève, mais permettez-moi de revenir sur l'actualité des deux derniers mois.

Je tiens à remercier les Harnésiens venus en nombre lors du 13 juillet afin d'applaudir les musiciens et chanteurs qui ont investi le centre-ville, ainsi que le spectacle pyrotechnique.

Autre succès également, celui qui concerne nos jeunes. Des plus petits aux plus grands, tous ont bénéficié d'accueils de loisirs de qualité, leur permettant ainsi de voyager dans notre région, mais également au-delà. Le service Enfance-Jeunesse a accompli un travail de qualité pour nos enfants, et je l'en remercie vivement.

Le service Politique de la Ville peut être également fier de la réussite de l'opération "Nos Quartiers d'Été" qui a eu lieu fin août au complexe Bouthemy. La trentaine d'animations proposées, que ce soit par des prestataires ou par nos associations locales, a permis aux Harnésiens de profiter d'un large panel d'activités, sous un magnifique soleil ! Un immense merci à l'ensemble des bénévoles qui se sont investis sur cette manifestation !

J'en profite également pour vous inciter vivement à participer à la réunion du 10 septembre en Mairie, concernant les Conseils Citoyens. Notre commune s'inscrit depuis 2008 dans une démarche volontaire de démocratie participative. Aussi, cette nouvelle instance permettra de favoriser l'expression des habitants et des usagers aux côtés des acteurs institutionnels.

D'un point de vue sécurité, les agents de la Police Municipale ont effectué un travail de qualité, notamment dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, mais également en partenariat avec la Police Nationale lors de l'intrusion des gens du voyage à la Coulée Verte. Cette mise en commun des compétences a permis de gérer rapidement le problème et de sécuriser ensuite les lieux grâce à l'intervention de nos Services Techniques.

La sécurité est une priorité pour l'équipe municipale et nous faisons en sorte que nos concitoyens puissent vivre en toute harmonie dans notre belle Cité.

Septembre est synonyme de rentrée à bien des niveaux. Je pense bien entendu aux jeunes qui ont repris le chemin de l'école, mais aussi au sport et à la culture.

Les complexes sportifs de la ville, dont la salle Maréchal, vont de nouveau se remplir, montrant ainsi à quel point notre ville est attachée aux diverses disciplines proposées par nos clubs locaux. Aussi, je vous invite vivement à prendre attache auprès de ces clubs si vous souhaitez pratiquer un sport, mais aussi à venir supporter nos équipes lors des matches !

La rentrée culturelle est également lancée ! Vous aurez l'occasion de participer aux Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre et de découvrir ainsi ce que vous ont réservé nos deux musées. Le salon Tiot Loupiot, destiné aux enfants jusqu'à 6 ans, ravira également les familles, début octobre !

Enfin, je terminerai mes propos en souhaitant une agréable rentrée à nos aînés. Pour bon nombre d'entre vous, nous aurons l'occasion de passer ensemble un agréable moment lors du banquet du bel âge. Il y aura également la Semaine Bleue, début octobre, destinée aux 55 ans et plus.

Philippe DUQUESNOY
Maire de Harnes

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin



Démarre...



pour la Municipalité



Rien n'arrête Les Claquots !

N° 293 - SEPTEMBRE 2015

MENSUEL D'INFORMATION

Rédaction et administration

Mairie, Grand' Place, 62440 Harnes

Tél. 03.21.79.42.79

Commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte (†)

Directeur de publication > Philippe Duquesnoy

Rédacteur en chef > Philippe Duquesnoy

Rédaction, conception et photos > Vanessa Arantes, Dominique Duez, Céline Lépillat, Marion Matuszewski, Eric Muller, Laurent Pichot, Romaric Pochet, Frédéric Regnier

Impression > Imprimerie Delezenne
19 Rue Leblond, 62119 Dourges
Tél. : 03.21.20.05.20

Quand le 13 juillet rime avec festivités !

Le 13 juillet est un rassemblement immanquable pour les Harnésiens à l'occasion de la Fête Nationale. Les festivités ont débuté en musique et se sont clôturées par un magnifique feu d'artifice.

Malgré un temps incertain jusqu'au démarrage de la soirée, les Harnésiens se sont déplacés en nombre pour admirer les spectacles présentés par les différents artistes. En effet, les prestations offertes par les associations musi-

cales locales que sont l'Accordéon Club, les Jules et l'Harmonie ont ravi les oreilles des auditeurs.

Par la suite, c'était au tour de Sylvain Tanière d'entrer en scène. Reprenant les tubes phares de son père, Edmond, Sylvain Tanière a interprété *"Tout in haut de ch'terril"*, *"Les tomates"* ou encore *"M'lampiste"*. L'occasion pour tous de se rappeler le riche patrimoine de

notre région.

Sébastien El Chato, accompagné de ses Gipsy, a ensuite investi la scène pour son *"show"*. Les artistes ont envouté les spectateurs grâce à leurs voix et guitares. Sébastien El Chato et ses musiciens ont repris des chansons connues de tous telles que *"Salma ya Salama"*, *"Que bonita eres"*.

Enfin, le décompte de Monsieur le Maire a lancé le spectacle pyrotechnique, qui s'est achevé sous des applaudissements bien mérités.



14^{ème} salon d'éveil culturel Tiot Loupiot

La ville de Harnes et l'association *"Droit de Cité"* vous invitent à la 14^{ème} édition du salon d'éveil culturel Tiot Loupiot, pour les bébés et enfants jusqu'à 6 ans, du 9 au 15 octobre 2015.

Au programme de ce salon devenu incontournable dans notre commune :

> **Des animations** tous publics qui auront lieu, salle Kraska, complexe sportif André Bigotte, le samedi 10 et le dimanche 11 octobre, de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30.

> **Des spectacles** hauts en couleurs qui raviront le public, salle Kraska :



° *"La bedaine du ciel"* (contes, chants et musique - Sandrine Gniady et Vincent Brusel), samedi 10 octobre à 16h.

A partir de 4 ans. Durée 45 minutes.



° *"Plein de petits riens"* (Compagnie Lili Désastres), dimanche 11 octobre à 10h30 et 16h. A partir d'1 an.

Durée 40 minutes.



> **Des expositions**



la forêt, de la n...
l'individu à la fa...
invite à parcourir...
ble à l'autre. L...

Notre patrimoine à l'honneur !



Fin juin, la Mission Bassin Minier du Nord-Pas-de-Calais fêtait les 3 ans de son inscription sur la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Cette année encore, les Amis de l'Ecole et de la Mine s'étaient joints à l'événement.

Quelques jours durant, ils vous invitaient à (re)découvrir le patrimoine et l'histoire de la mine au travers de l'exposition "Des concessions minières aux HBNPC". Aussi, les différents panneaux présentaient la nationalisation des Houillères, laquelle a entraîné de nombreux changements dans la situation sociale des mineurs, et la laïcisation des écoles privées des Houillères. Une centaine de personnes a ainsi pu se remémorer une époque pas si lointaine que ça. Certaines se seront essayées à l'écriture à la plume. Une exposition chargée de souvenirs et d'émotions, que vous (re)découvrirez lors des Journées du Patrimoine.

Rendez-vous les 19 et 20 septembre pour les Journées du Patrimoine !

Les Amis de l'Ecole et de la Mine vous attendront au Musée de l'Ecole et de la Mine, rue de Montceau, les samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Le Musée d'Histoire et d'Archéologie ouvrira, lui aussi, ses portes. Les Amis du Vieil Harnes vous y accueilleront les mêmes jours, de 10h à 12h et de 14h à 18h (le samedi uniquement de 14h à 18h).

Au programme : visites guidées ou libres des 2 musées, expositions, écriture au porte plume et dictée (Musée de l'Ecole), projection du film "Harnes" (Musée d'Histoire).

Entrée gratuite dans les 2 musées.

Un film à (re)voir...

La veille, le vendredi 18 septembre, à 21h, vous est proposée, au Centre Culturel J.-Prévert, la diffusion de "Cours sans te retourner". Ce film dramatique germano-franco-polonais relate l'histoire de Sruлик, un jeune garçon juif polonais âgé de 8 ans et demi, qui réussit à s'enfuir du Ghetto de Varsovie, en 1942, après la perte de sa famille. Commence alors un long périple pour échapper aux soldats qui le recherchent. Pour survivre, il se doit d'oublier son ancienne vie. Mais peut-on cacher son nom ?

Entrée : 2,70€ par personne.



"C'est la vie" (Cie 1, 2, soleil), mercredi 14 octobre à 16h. A partir de 2 ans. Durée 30 minutes.

ons :

"Le monde dans l'ensemble", exposition d'Elisa Géhin et du Centre de Créations pour l'enfance : "De l'arbre à la maison à la ville, et de la poule, l'installation vous fait découvrir le monde d'un ensemble." L'exposition se décline

en différents modules en bois à manipuler et à détourner. Pour les petits et les grands". Les 10 et 11 octobre, salle Kraska.



° "Les livres c'est bon pour les bébés" ainsi que "Livres d'artistes" et Coup de Cœur Tiot Loupiot 2015, les 10 et 11 octobre, salle Kraska.

> Des ateliers, avec Elisa Géhin, auteure illustratrice en littérature jeunesse :

° Salle Kraska, dès 3 ans, le samedi

10 octobre à 10h et 14h30, sur inscription.

° Dans les écoles de la commune, du 24 au 29 septembre.

> Des animations lectures en collaboration avec l'association "Des Livres et Nous".

Le programme complet de la manifestation est disponible à la bibliothèque municipale, en Mairie, au C.C.A.S., sur le site Internet et le Facebook de la ville ainsi que sur le site Internet de Droit de Cité.

L'entrée est libre et gratuite pour l'ensemble des manifestations, mais les réservations sont indispensables pour les spectacles.

Renseignements au 03.21.49.24.14. Réservations auprès de la bibliothèque, sur place ou par téléphone, jusqu'au vendredi 2 octobre, dernier délai.



Un bel été pour nos jeunes Harnésiens

Pendant les vacances, petits et grands se sont retrouvés lors des centres de loisirs (ACM), le CAJ ou encore les centres de vacances. Au programme : activités manuelles, sportives et diverses sorties culturelles.



L'été passé aux centres de loisirs était bien chargé pour les petits vacanciers. Pendant le mois de juillet, les plus jeunes se sont initiés à la musique, avec la création puis l'utilisation d'instruments de musique au centre Zola. Yorick Kubiak, directeur de l'école de musique, a contribué au bon déroulement des différents ateliers en apportant son savoir-faire musical. Quant aux 6-8 ans, ils ont voyagé à travers les 5 continents grâce à la découverte des différentes

cultures du monde. Les "pré-ados" de Barbusse ont aussi voyagé au cœur du terroir du Nord Pas-de-Calais : les musées et les ateliers culinaires régionaux n'ont désormais plus de secret pour eux ! Lors des journées portes ouvertes, tous ont cuisiné les produits du terroir puis les ont ensuite proposés à la dégustation.

Changement de décor pour la période du mois d'août... Et changement de thèmes. Alors que les enfants de Zola ont découvert la vie à la ferme, avec la visite des lieux et des différents animaux, ceux de Gouillard se sont investis dans des activités liées à la protection et la découverte de l'environnement, le tout dans un esprit ludique. Le thème multi loisirs était proposé aux enfants de Barbusse, avec

un large choix d'activités sportives et manuelles ! Les équipes d'animation ont organisé des portes ouvertes, boum et flashmob afin de terminer les centres en beauté.

Les adolescents du CAJ ont, quant à eux, campé et découvert le littoral de la région lors de leurs séjours.

L'Espagne a également ravi les jeunes durant la colonie. Tous ont apprécié le voyage sous le soleil !

A n'en pas douter, il s'agissait là de vacances estivales riches en souvenirs, de quoi entamer une nouvelle année scolaire du bon pied !



Flashmob de



Séjour à Palamos !



Barbusse organise ses Olympiades



Jour



Flashmob sous le soleil !



Le centre Zola en musique



Ca baigne !



Confection d'attrape-rêves



Randonnée



es centres Barbusse et Gouillard



100% jeux à Zola



Découverte des jeux anciens à Barbusse



née dégustations à Barbusse



On s'éclate à Gouillard !



On s'amuse à Zola !



Billard entre amis au CAJ



e avec la RSG pour les jeunes de Gouillard



Boum entre amis de Gouillard et Barbusse

Payer en ligne, c'est possible !



Depuis plusieurs mois, vous avez la possibilité d'effectuer des réservations (centres de loisirs, restauration scolaire, garderie...) sur le site de la ville, rubrique *Jeunesse*, via le portail famille.

Désormais, vous pourrez également régler directement en ligne.

Le service Enfant-Jeunesse est à votre disposition pour plus de renseignements, en Mairie ou au 03.21.79.42.79.

Nouveaux tarifs à la piscine Marius-Leclercq

Depuis le 31 août 2015, la piscine Marius-Leclercq a modifié ses tarifs :

Entrées publiques : Adultes (+16 ans) : Entrée : 3,10 euros - Carte 10 entrées : 25,40 euros. *Enfants -16 ans, étudiants, militaires (Sur présentation d'un justificatif) :* Entrée : 2,40 euros - Carte 10 entrées : 19,70 euros. *Visiteurs :* Entrée : 1,30 euros. *Collège de Harnes :* Entrée : 1,40 euros. *Ecole extérieure :* Entrée : 1,80 euros.

Activités (Aquagym, aquadouce, aquazumba) : Séance : 5,90 euros - Carte 10 séances : 42,10 euros. **Pass annuel de natation :** 126 euros. **Aquabiking :** 79 euros.

Associations et C.E. : Harnésiens : Carte 10 entrées : 16,10 euros. *Extérieurs :* Carte 10 entrées : 20,20 euros.

C.L.S.H. / C.A.J. extérieurs : 2 euros. Créneau de 45 min. sur réservation. Gratuité de l'encadrement.

A noter : une carte magnétique va être mise en place, remplaçant ainsi les anciens tickets.

Renseignements à l'accueil de la piscine ou au 03.21.13.96.00.

Résultats de l'Amicale Laïque tir à l'arc

Résultats des Championnats de France :

13/14 ans - arc classique - Alexandre CHRUSCIEL : 11^{ème}
 13/16 ans - arc à poulies - Antoine LENQUETTE : 1^{er}
 25/49 ans - arc à poulies - Christophe BARAFFE : 2^{ème}
 25/49 ans - arc à poulies - Sabine LENQUETTE : 1^{ère}
 25/49 ans - arc à poulies - Christophe LENQUETTE : 7^{ème}
 50/59 ans - arc classique sans viseur - Vincent RITI : 13^{ème}
 50/59 ans - arc classique avec viseur - Yves RICHEZ : 13^{ème}
 25/49 ans - arc classique avec viseur - Jean-Luc DELOBELLE : 2^{ème}
 25/49 ans - arc classique avec viseur - Nathalie FAFARA : 13^{ème}
 25/49 ans - arc classique sans viseur - Eric FAFARA : 21^{ème}.

Toutes nos félicitations et bonne reprise sportive à toutes et à tous !



Tongs au placard, le sport redémarre...

L'Espérance Gym a, comme à l'accoutumée, organisé son gala annuel le dimanche 28 juin, au sein de la salle Kraska, clôturant ainsi la saison sportive des 120 licenciés du club sur le thème des vacances.

Durant tout l'après-midi, les gymnastes se sont succédés sur le praticable, en solo, trio, quatuor ou encore en groupe, alternant gymnastique et aérobic, jusqu'au flashmob final. Un spectacle particulièrement apprécié par les 270 personnes du public.

L'heure est aujourd'hui à la reprise. Une section "Fitness" est envisagée à la rentrée en fonction de la demande. Le bureau prendra les inscriptions le samedi 5 septembre, de 10h à 12h, à la salle de gym, complexe A.-Bigotte. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.esperanceharnes.fr/>



29 années de pratique... et des titres !



L''Harnésien Rachid Ayachi se passionne pour la musculation depuis l'âge de 19 ans. Au fil des ans, il s'oriente vers la force athlétique... et la compétition ! Il termine la saison 2014-2015 avec le titre de vice-champion de France de "Développé Couché". Rencontre.

Depuis quand pratiquez-vous cette discipline ?

"J'ai fait mes débuts au sein de la salle harnésienne, juste par plaisir, puis pour me permettre de dépasser mes limites. Il y a une quinzaine d'années, j'ai rejoint le club de Courrières pour m'exercer à la force athlétique ; et, deux années plus tard, celui de Libercourt. A l'époque, je m'entraînais 6 heures par jour ; et aujourd'hui, je me rends à la salle 5 jours par semaine, à raison de 2 heures par séance."

Quels titres avez-vous remporté au cours de votre carrière sportive ?

"Je concours dans la catégorie Master 1, moins de 90 kgs. J'ai décroché le titre de vice-champion de France en 2003 ; la 3^{ème} place en 2004 ; et je suis monté sur la 1^{ère} marche du podium en 2007. Je détiens le record des 210 kgs au championnat départemental."

Quels objectifs vous fixez-vous pour la saison prochaine ?

"Je participerai à mon dernier championnat de France, lequel devrait se dérouler à Béthune en juin 2016. Passée cette date, je poursuivrai la musculation pour l'entretien."

Les ADEH au top de leur forme !

Les Amis De l'Eau de Harnes peuvent être fiers de deux de leurs membres, Manon et Magalie, qui ont terminé leur saison sportive 2014/2015 sur de belles victoires.

Manon Kail a fini troisième au Championnat Jeune, catégorie minime, en tir sur cible subaquatique.

Magalie Siterre a brillé également, tant au Championnat de France où elle termine première en statique, devenant ainsi membre de l'équipe de France d'Apnée, mais également au Championnat du Monde CMAS (Confédération Mondiale des Activités Subaquatiques) où elle obtient la médaille de bronze en statique.

Sincères félicitations à toutes les deux et bonne reprise sportive à tous les licenciés des ADEH !

Nicolas Maréchal : jeune sportif devenu "grand" !

L''équipe de France de volley-ball remportait, pour la première fois, la Ligue Mondiale le dimanche 19 juillet à Rio. Après un marathon de 17 victoires pour 18 matches, les hommes de Laurent Tillie, parmi lesquels Nicolas Maréchal, rentraient dans l'histoire du sport français. Retour sur le parcours d'un Harnésien et sportif international.



Né en 1987 au sein d'une famille de volleyeurs, Nicolas Maréchal entre au club local dès son plus jeune âge. Il quitte le Harnes Volley-Ball en 2006 pour la formation tourquennoise, puis le Stade Poitevin 3 années plus tard, et Cannes en 2012. *"J'ai joué 7 ans en 1^{ère} division française. Et j'ai décidé de voir autre chose."*, nous confie Nicolas. C'est ainsi qu'il rejoint le championnat polonais, *"l'un des meilleurs au monde"*, et plus précisément le club de Wegiel, puis celui de Belchatow.

Il intègre l'équipe de France en 2007, et compte à ce jour environ 150 sélections et un palmarès éloquent : des titres de vice-champion de France en 2009 et 2012, celui de champion de France en 2011, sans oublier la 4^{ème} place du Championnat du Monde 2014, la médaille de bronze du championnat polonais 2014-2015 et la 1^{ère} marche du podium de la Ligue Mondiale. Pour cette nouvelle saison, notre jeune sportif se fixe pour objectifs de gagner le championnat polonais, de participer à la finale à 4 de la Ligue des Champions et de se qualifier, avec l'équipe de France, pour les Jeux Olympiques 2016.

Souhaitons lui de réussir !



Magalie Siterre (à droite)

Harnes tous sports

Des changements, des nouveautés et des nouveaux rendez-vous. Voilà ce qui vous attend en cette nouvelle rentrée sportive 2015/16 par nos clubs de haut niveau.

Changement de lieu pour les clubs de volley féminin et masculin ainsi que celui du handball qui vont respectivement intégrer la salle Maréchal inaugurée courant juin et le complexe Bigotte.

Côté nouveautés, cela concerne surtout le **HVB** avec un nouveau championnat : la N2.

Le club s'est fixé l'objectif de mettre en avant son talent de formateur auprès des jeunes.

Claude Clément, le nouveau président, donne la priorité à la pérennisation du club.

La formation harnésienne évoluera dans le championnat de National 2, poule E, avec plusieurs clubs de la région parisienne, nordistes et normands. Autre changement pour le HVB : les matchs auront désormais lieu le dimanche à 15h. On compte ainsi pas moins de 14 journées de championnat prévues en première phase. Chers supporters, préparez-vous !

Pour le **VCH**, l'équipe première évoluera une nouvelle fois en Division Elite Féminine, avec un championnat qui commencera le 17 octobre à la salle Maréchal. La formation harnésienne sera opposée à de forts adversaires comme Calais, Quimper, Strasbourg, Amiens et bien d'autres clubs.

Lors du premier derby, c'est face à Marcq-en-Barœul que nos joueuses vont faire leur rentrée sur les terrains. A n'en pas douter, la saison ne sera pas un long fleuve tranquille pour notre équipe locale.

A signaler également la remontée de l'équipe 2 du VCH qui évoluera en Nationale 3 FD cette saison.

Le VCH compte sur vous pour venir supporter les différentes équipes !

Le **Harnes HandBall Club** jouera cette saison 2015/16 en N2 comme l'an dernier. Grand soulagement ! Repêchées suite au maintien de Cannes en N3, les poules ont été refondues et nos sportives restent à leur niveau de championnat.

Dans cette poule 2, elles affronteront Paris St Germain, Brest, le Havre etc. Un seul derby régional est au programme du HHBC, contre Hazebrouck.

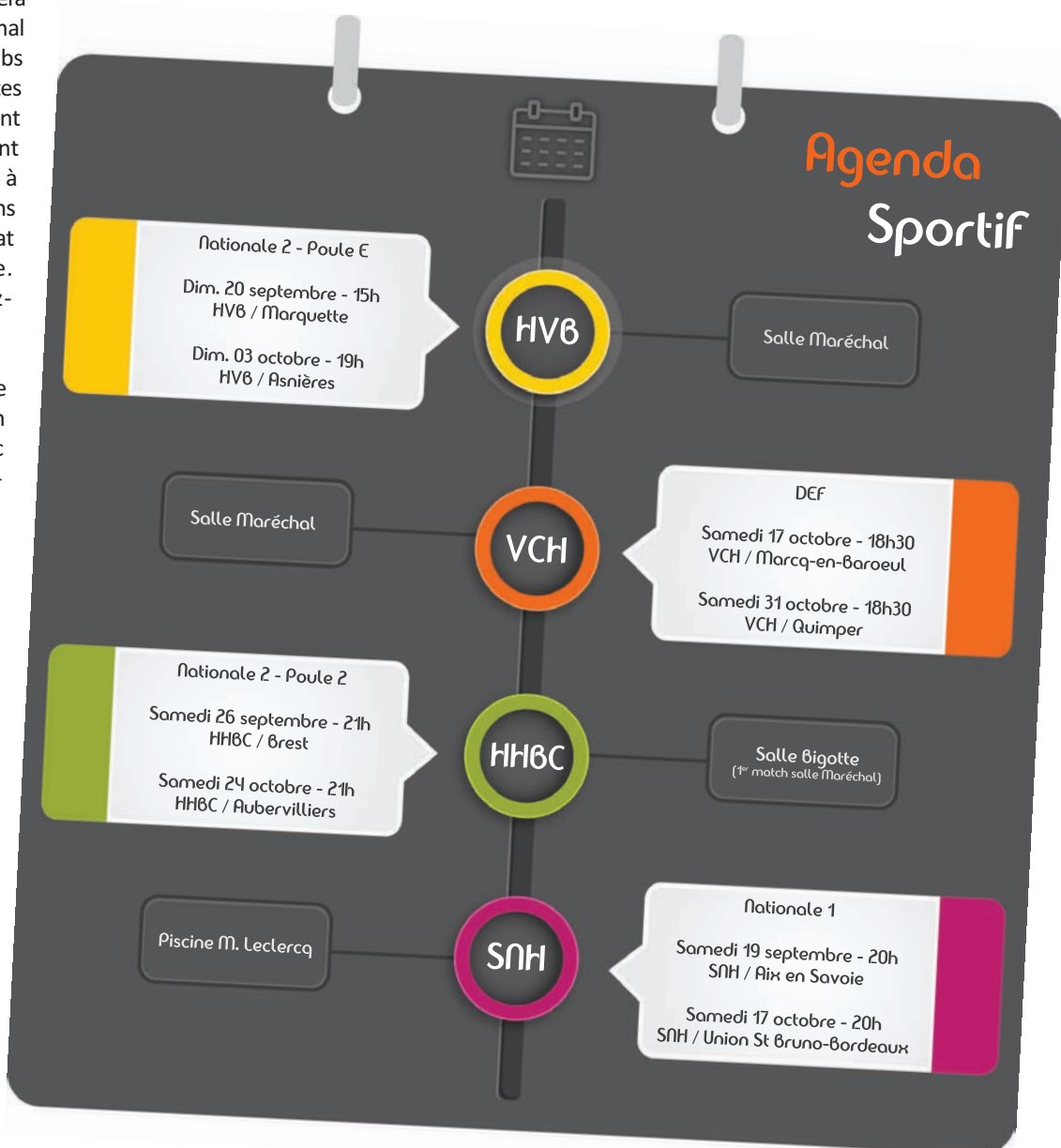
Le championnat s'annonce certes difficile, mais nos représentantes ont le cœur à l'ouvrage. Leur premier match est prévu à la salle Maréchal et les tribunes n'attendent que vous pour se remplir et venir les encourager !

Enfin, rentrée dans le bain dès le 19 septembre pour nos poloïstes du **SNH**, toujours en Nationale 1, grâce à une domination sur tous ses adversaires en tournoi de barrage en juin dernier.

La force du club résulte dans le fait que le groupe comprend de nombreux jeunes formés au sein du SNH.

Après de belles pages écrites par l'équipe, nul doute que cette saison 2015/16 tiendra toutes ses promesses... Des rencontres difficiles, sans doute, mais, espérons-le, avec autant de belles victoires !

Le premier étage de la piscine Marius-Leclercq vous accueillera pour venir supporter nos poloïstes locaux !



Le quai harnésien : lieu de transfert de colis très exceptionnels...



La délicate opération de transbordage d'un transformateur électrique sur le port harnésien a, courant juillet, attisé la curiosité des riverains et entreprises voisines.

Jeudi 23 juillet, 14h : l'activité habituelle de transport de sable et de pondéreux en vrac est soudainement remplacée par un concert mécanique des plus impressionnants. Deux

camions-grues sont en place. On les équipe progressivement de patins, plaques de répartitions, crochets et chaînes, tous essentiels à la réussite de la manœuvre. Les engins sont enfin parés à soulever le "bébé" de 185 tonnes, un énorme bloc gris arrivé des Pays-Bas par péniche pour le compte de R.T.E., société de distribution d'électricité. "Il fallait un quai spécifique capable d'accueillir une pression de 14 tonnes au m².", explique Sébastien Vienne, superviseur de l'opération pour les Ports de Lille.

16h30 : Le transformateur est suspendu dans les airs par ses oreilles de levage. La remorque unique en France, composée de 96 roues et de deux trains pivotants, est installée. L'équipement descend lentement vers elle. 18h : Le colis est en place. Il ne reste qu'à l'arrimer.

Le lendemain, 20h : Le convoi exceptionnel de 75 mètres de long quitte le port, escorté, direction Gavrelle. L'épreuve de patience s'est finalement achevée 8 heures plus tard, dans la nuit. Mission réussie !

Une visite enrichissante



Quoi de mieux, pour un riverain habitant proche d'une entreprise, que de la visiter pour mieux en comprendre l'activité et ses impacts ?

C'est la raison pour laquelle la Direction de Recytech avait convié une délégation d'une dizaine de personnes, riverains et élus, le vendredi 24 juillet. Recytech est une installation de valorisation de déchets riches en zinc. Cette activité joue un rôle essentiel dans l'économie circulaire. Frédéric Heymans, Responsable Environnement, a insisté sur l'importance que la société accorde à la qualité de l'eau et de l'air, ainsi que de l'environnement sonore. Tous font l'objet de contrôles réguliers. Et quand bien même les riverains subiraient des désagréments, ils sont invités à en informer Recytech.

Bienvenue à "L'île O' Pirates"

La micro-crèche "L'île O' Pirates" accueille vos petits bouts âgés de 6 semaines à 3 ans, de 7h à 19h, du lundi au vendredi, avec une capacité d'accueil de 10 enfants à temps plein ou occasionnel.



Les enfants sont encadrés par une équipe de professionnels de la petite enfance, qui veille à la sécurité et au bien-être de votre enfant.

L'objectif principal est d'accueillir l'enfant et de répondre à ses besoins fondamentaux, tout en veillant à son épanouissement au sein du groupe.

Pour cela, la micro-crèche met à disposition un espace chaleureux de 240 m² comprenant plusieurs espaces de vie.

Enfin, quand les beaux jours arrivent, les enfants peuvent profiter de l'espace de jeu sécurisé à l'extérieur.

Contact : 26 rue Sarreguemines à Harnes
Tél : 06.67.28.53.32 ou 07.82.61.78.73
E-mail : lileopirates@gmail.com



La sécurité à Harnes : une priorité pour la Municipalité



Plus de 1500 passages effectués entre juin et août

A Harnes, la sécurité est avant tout une priorité pour la Municipalité. C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour qu'il fasse bon vivre dans notre ville.

Les Opérations Tranquillité Vacances (OTV)

Ce service offert à la population, que vous soyez en vacances ou hospitalisé, continue de porter ses fruits. En effet, après plusieurs années de fonctionnement, les administrés s'accordent à dire que le travail réalisé par les agents de la Police Municipale est de qualité et permet de quitter leur domicile l'esprit tranquille. Durant la période estivale, les agents ont effectué pas moins de 216 OTV et ont vérifié minutieusement chaque habitation.

Jean-Pierre Hainaut, Harnésien de souche et Adjoint à la Cohésion Sociale, se félicite du travail réalisé. Retraité de la Police Nationale, et plus particulièrement de la Brigade Financière, il accorde une importance particulière à la sécurité sur la commune. Celle-ci est l'affaire de tous et chacun d'entre nous doit se sentir concerné.

Lutte contre le vandalisme

Le vandalisme est, depuis plusieurs années, un fléau pour les collectivités, obligeant ces dernières à investir des sommes non négligeables pour que les citoyens puissent vivre sereinement. Harnes a connu plusieurs vagues récentes d'intrusion des gens du voyage. Aussi, la Municipalité a-t-elle décidé de sécuriser de nombreux espaces publics, à l'image de la Coulée Verte et du Bois de Florimond, grâce à des grilles, talus défensifs, fossés et remblais. Certes, ces dispositifs ont un coût, mais quand il s'agit de la sécurité des Harnésiens, la Municipalité n'hésite pas à mettre les moyens !

"Sécurité Routière : on est tous responsables !"

En matière de Sécurité Routière, les Harnésiens ne sont pas différents de l'ensemble des Français ! 25% des Français reconnaissent ne pas respecter les limitations de vitesse, constat valable pour notre commune. Sachez qu'à 60 km/h, le risque mortel pour un piéton est de 85% et qu'à 50 km/h, la distance de freinage est déjà de 28 mètres.

En chiffres

Juin 2015

> 28 OTV
> 165 passages

Juillet 2015

> 86 OTV
> 740 passages

Août 2015

> 102 OTV
> 620 passages

**Un logement contrôlé
toutes les 6 minutes !**

Aussi, la Municipalité n'hésite pas à intervenir régulièrement dans les écoles pour sensibiliser et former les plus jeunes, mais également les citoyens de manière générale. Enfin, des radars pédagogiques sont disposés dans les zones sensibles de la ville de manière à prévenir des dangers de la route.

La sécurité au sein des structures publiques

Concernant les **écoles**, chaque lieu de vie est sécurisé par les Agents Relais Sécurité (ARS) qui veillent à ce que nos enfants puissent traverser tout en étant encadrés. (A noter que le rôle des ARS s'étend à la sécurité du marché hebdomadaire et à la surveillance du cimetière). La sécurisation des écoles passe aussi par les travaux réalisés dans les bâtiments et aux abords. A titre d'exemple, avenue Barbusse, le stationnement a été amélioré, des chicanes ont été créées et la vitesse est désormais de 30 km/h sur la portion aménagée. La période estivale a aussi été l'occasion, pour les agents municipaux, de procéder aux contrôles des trousseaux de secours, extincteurs et blocs lumineux. Enfin, dès la rentrée,

la Municipalité compte poursuivre les formations en premiers secours pour les ATSEM, animateurs et agents d'entretien, et envisage de développer des animations en secourisme avec les enfants des TAP.

Au sein du **foyer Ambroise-Croizat**, les résidents bénéficient de systèmes de sécurité tels que la présence d'un concierge, les portes coupe-feu, l'alarme, les détecteurs de fumée ainsi que des réunions d'informations organisées en lien avec les Sapeurs Pompiers de Harnes, avec exercices d'incendie. Enfin, la direction interdit le porte-à-porte au sein du foyer et informe les résidents de toutes visites extérieures prévues.

A la **piscine municipale Marius-Leclercq**, la sécurité fait l'objet d'une organisation humaine et matérielle. Les 5 Maîtres Nageurs Sauveteurs (MNS) sont tous titulaires des BEESAN (Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation) et PSE 1 et 2 (Premiers Secours en Equipe). Ils sont également formés à l'utilisation du défibrillateur automatique. Les MNS sont remis à niveau tous les ans pour les PSE 1 et 2 et contrôlés tous les 5 ans pour obtenir le CAEPMNS (Certificat d'Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur). A noter que certains agents d'entretien et d'accueil sont titulaires du PSC 1 (Protection et Secours Civiques).

En termes d'équipements, la piscine comprend une infirmerie (table, défibrillateur, colliers cervicaux, pharmacie...) et a mis en place un Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours (POSS), détaillant les procédures en fonction du type d'accident.

Frédéric Richard, agent de la Police Municipale



Frédéric Richard a récemment rejoint l'équipe de la Police Municipale harnésienne. Portrait de ce nouvel agent.

Âgé de 39 ans, marié et père de famille,

ce nordiste d'origine a débuté sa carrière dans la gendarmerie.

Affecté en gendarmerie mobile dans l'Est de la France dans un premier temps, il a ensuite rejoint la Picardie dans un peloton de surveillance et d'intervention (PSIG).

Il s'est ensuite spécialisé dans la sécurité routière, en devenant pilote de véhicule rapide sur autoroute au sein d'une brigade rapide d'intervention (BRI).

Afin de se reconverter et de regagner sa région d'origine, Frédéric a demandé son détachement et a ainsi pu rejoindre la Police Municipale en qualité d'adjoint au chef de service.

D'un naturel altruiste, il apprécie le contact de proximité avec la population ainsi que les missions diversifiées inhérentes à ses fonctions.

Sensible à la sécurité routière de par son passé de gendarme, Frédéric constate malheureusement trop d'imprudences au volant sur notre commune et souhaiterait sensibiliser les conducteurs lors d'une journée spécifique. De plus, il rappelle que dans une optique de mieux vivre ensemble, il est important que la population soit mieux informée de ses droits et de ses devoirs.

Durant son temps libre, Frédéric pratique le basket, le tennis, la course à pieds, aime les sports mécaniques et l'aéronautique.

Vous aurez l'occasion de croiser Frédéric sur le terrain, au guidon de sa moto, mais également au poste de Police.

Souhaitons lui la bienvenue à Harnes !

Le plan Vigipirate toujours d'actualité

Pour rappel, le plan Vigipirate est toujours actif sur notre commune.

Outre la mobilisation des agents de Police Municipale et de tous les agents qui assurent une mission de sécurisation ou de prévention, notre ville prend également des mesures pour interdire matériellement le stationnement aux abords des établissements scolaires.

Par ailleurs, les contrôles lors de l'accès aux établissements recevant du public sont renforcés, permettant ainsi de filtrer toute personne souhaitant pénétrer dans les lieux.

Aussi, nous demandons à l'ensemble des parents de bien vouloir respecter ces mesures de sécurité, notamment concernant le stationnement aux abords des établissements scolaires. Il en va de la sécurité de nos enfants.



En chiffres

La Municipalité a à cœur d'entretenir un **partenariat efficace avec la Police Nationale et le Centre de Secours et d'Incendie**. Ce réseau permet, en outre, un échange d'informations de qualité mais également une meilleure réactivité.

Les Sapeurs Pompiers de Harnes interviennent également lors des exercices d'évacuation et d'incendie organisés par la Municipalité, deux fois par an, dans les écoles de la ville.

Enfin, dans le cadre du contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance, lequel renforce la place du Maire en qualité de "pivot" de la prévention et de la délinquance, la Municipalité associe, entre autres, les Polices Municipale et Nationale ainsi que la caserne de Harnes sur des dossiers spécifiques.

Cette mutualisation des ressources permet de mettre en place des dispositifs plus efficaces, au service de la population.

Actuellement, la Municipalité étudie la possibilité d'équiper la ville en vidéo-protection. Nous ne manquerons pas de tenir la population informée sur ce sujet.

Secours à la personne

Juillet : 81

Août : 37 (du 1^{er} au 17)

Incendies

Juillet : 13

Août : 5 (du 1^{er} au 17)

Opérations diverses

Juillet : 0

Août : 8 (du 1^{er} au 17)

Banquet du bel âge

La Municipalité a le plaisir de convier les personnes de 65 ans et plus au banquet du bel âge qui se déroulera les 19 et 20 septembre 2015 (*date au choix, en fonction des possibilités d'accueil*), salle Kraska, complexe sportif André Bigotte.

Les personnes nées jusqu'au 31 décembre 1950 pourront ainsi s'inscrire au service fêtes et cérémonies (*rez-de-chaussée de la Mairie*), jusqu'au 11 septembre 2015.

Des invitations, accompagnées d'un coupon-réponse, seront envoyées par courrier.

Une Semaine Bleue destinée à nos aînés

Dans le cadre de la Semaine Bleue qui se déroulera du 12 au 18 octobre 2015, et dont le thème national est "*A tout âge : créatif et citoyen*", la ville de Harnes organise de nombreuses animations en partenariat avec les associations et le Foyer Ambroise-Croizat.

Qu'est-ce que la Semaine Bleue ? Il s'agit d'un moment privilégié pour informer et sensibiliser les personnes âgées sur leurs préoccupations et difficultés rencontrées, ainsi que sur la réalisation et les projets mis en place par les associations et la commune.

Tout au long de la semaine, des animations vous permettront de créer des liens entre les générations et de prendre conscience de la place et du rôle que jouent les personnes âgées dans notre société.

Durant cette semaine, la Municipalité, le C.C.A.S. Lucien-Chevalier, l'Agence Régionale de la Santé et le Centre Local d'Information et de Coordination de Lens vous proposeront, **le jeudi 8 octobre, de 8h à 17h, à la salle des fêtes, une journée pour les plus de 55 ans**, basée sur le sport, la nutrition et bien d'autres activités (programme détaillé sur le site de la ville de Harnes : www.ville-harnes.fr et sur le Facebook. Inscriptions obligatoires à l'aide du coupon situé en bas de page).

Une **marche bleue** sera organisée par la Retraite Sportive de la Gohelle, une sensibilisation à la **sécurité routière**, une visite du **Louvre-Lens** ainsi qu'un après-midi "**vieillir en beauté**" (découverte des ateliers de gym douce, de sophrologie, d'esthétique et d'informatique).

De **nombreuses autres activités** sont bien entendu prévues et un programme plus complet vous sera communiqué dans la gazette d'octobre. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le C.C.A.S. Lucien-Chevalier au 03.21.69.81.79.

A Harnes, la Municipalité met tout en œuvre pour que le bien-être de ses concitoyens soit au cœur des priorités.

Inscription à retourner au C.C.A.S. Lucien-Chevalier de Harnes, chemin de la deuxième voie

Nom : _____ Prénom : _____ Age : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____

Email : _____ @ _____ . _____

Sera accompagné(e) de mon/ma conjoint(e) ☐ Age : _____

Participera/ons à la journée du 8 octobre 2015 à Harnes ☐

Participera/ons au repas équilibré à 12h ☐

Sollicite/ons un transport gratuit ☐

Après 60 années de mariage, ils renouvellent leurs vœux

C'est avec une vive émotion que notre Maire, Philippe Duquesnoy, a célébré les noces de Diamant d'Eliane Vaucoret et de Jules Dussart, le samedi 4 juillet, dans la salle des mariages.

Leur union fut officialisée le 16 juillet 1955 à Hénin-Liétard. Leur bonheur s'est grandi de 4 enfants, 9 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Dès 1949, alors qu'il n'a que 14 ans, Jules Dussart exerce le métier de mineur de fond à la Fosse 5 de Bruay-en-Artois. Il rejoint ensuite la Fosse 3 d'Hénin-Beaumont en 54 ; puis la Fosse 21 de Harnes, 2 années plus tard. Il intègre la Fosse 5 de Sallaumines en 77. Il profite de la retraite depuis 1979. Eliane Vaucoret travaille à la Lainière Crépy à Lambersart, puis Lemaire Lestombes à Saint-André-Lez-Lille, durant 3 ans. Elle cesse toute activité salariée après son mariage pour se consacrer à sa famille.

Félicitations à eux pour leurs noces de Diamant !



Les inscriptions au cadeau de Noël 2015 sont ouvertes !

Dans le but de promouvoir le mieux vivre ensemble et de renforcer le lien social, la Municipalité vous informe que les inscriptions au cadeau de Noël 2015 ont commencé.

L'inscription s'effectue au C.C.A.S. de Harnes et s'adresse :

- Aux enfants nés entre 2004 et 2015, dont les parents bénéficient de la CMU, de l'A.E.E.H. (Allocation d'Education Enfant

Handicapé). Vous pouvez vous présenter au C.C.A.S. avant le 21/09 dernier délai. Sous conditions de ressources, présenter l'attestation CMU en cours de validité, la dernière notification CAF pour l'A.E.E.H., un justificatif de domicile ainsi que les ressources des 3 derniers mois (CAF, salaire, etc).

- Aux personnes titulaires de l'A.A.H. (Allocation Adulte Handicapé) à taux plein, d'une pension d'invalidité, de l'A.S.P.A. (Allocation de Solidarité aux Personnes

Agées) dont le montant n'excède pas celui de l'A.A.H. Vous pouvez vous présenter au C.C.A.S. avant le 28/09 dernier délai. Fournir la dernière attestation de versement et un justificatif de domicile.

- Aux personnes nés en 1935.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à prendre contact avec le C.C.A.S. au 03.21.69.81.79.

Deux agents à votre service pour vos demandes de logement



Marie et Christel

Le C.C.A.S. ne propose pas de logement, mais il offre cependant différents services en vue d'en faciliter l'accès. Christel Cintas et Marie Hennequin sont en charge du service Logement depuis juin 2014.

Christel et Marie vous aident dans votre recherche de logement, et se chargent de transmettre votre demande aux instances compétentes. La réception des dossiers complétés se fait les mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h.

Elles assurent également un suivi personnalisé, permettant ainsi aux locataires en difficulté d'améliorer leur situation. En parallèle, le service logement développe ses actions à travers trois missions : un accompagnement social lié au logement, l'accueil d'hébergement d'urgence et la prévention des expulsions.

Outre les réunions régulières avec les bailleurs et le secrétariat, elles participent aux commissions d'attribution de logement. Elles instruisent également des dossiers "F.S.L. Accès" (cautions, ouvertures de compteurs) et "F.S.L. Maintien" (dettes de loyer), sous condition de ressources et selon certains critères. Prochainement, elles mettront en place les fiches "R.O.L." (Relevé d'Observation Logement) pour les cas d'insalubrité, d'humidité...

En 10 mois, le service Logement a reçu près de 250 dossiers. Certains sont en cours d'instruction. D'autres, comme celui de



Matthieu et Lydie

Lydie et Matthieu, ont trouvé satisfaction. Aussi, à ce couple sans solution d'hébergement et de logement, et une grossesse en cours, Christel et Marie ont proposé un accompagnement personnalisé et lui ont trouvé un logement adapté à ses revenus et situation familiale. Nous leur souhaitons la bienvenue sur Harnes !

Trombinoscopes des nouveaux conseillers de quartiers, mis en place en mai 2015

Quartier Gaillette



BAILLIEZ
Sandra



DELECROIX
Dylan



GAUTHIER
Francis



COSSART
Marcel



FOSSE
Christine



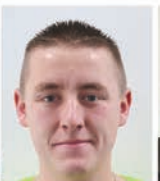
HARLAY
Sandra



HOURIEZ
Reynald



KEBBAS
Lynda



LALY
Thomas



MALPAUX
Lucien



MATYJASZCZYK
Lolita



VLAMYNCK
Patrick



DRECOURT
Pascal



DEMOULIN
Tiphaine



DUQUESNOY
Philippe



HAINAUT
Jean-Pierre



GRUNERT
Fabrice



LALY
Fabrice

Quartier Grand Moulin



TUREK
Janine



DUPRIEZ
Martine



CARTON
Georges



DIBITONTO
Salvatore



MUCHOWSKI
Jean-Marie



CHRISTIAEN
Corinne



GUILMET
Marcel



SOMON
Guylain



JASIAK
Mathieu



SAEYVOET
Olivier



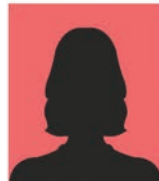
DEL COURT
Sandrine



ANDRYSZEWSKI
Sonia



BURETTE
Mickaël



LOGIE
Annie



DIBITONTO
Angéline



DUQUESNOY
Philippe



HAINAUT
Jean-Pierre

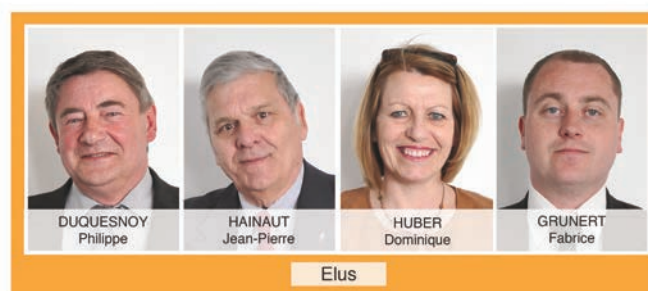


GRUNERT
Fabrice



MOUTON
Nelly

16 -



Mise en place des Conseils Citoyens

La réforme de la Politique de la Ville oblige et encourage les collectivités à mettre en place des Conseils Citoyens dès le mois de septembre 2015, dans le cadre d'une nouvelle géographie prioritaire sur Harnes. Cela concerne une partie de l'ancienne Zone Urbaine Sensible (ZUS). Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale n'existeront plus et seront remplacés par des Contrats de Ville. Le but des Conseils Citoyens est de favoriser l'expression des habitants et des usagers aux côtés des acteurs institutionnels. Aussi, **le 10 septembre 2015** aura lieu la mise en place des Conseils Citoyens dans notre commune. La réunion se tiendra en **salle des mariages de l'Hôtel de Ville à 18h**. Toute personne désirant participer aux Conseils Citoyens devra prendre contact avec la Maison des Initiatives Citoyennes au 03.21.67.43.10.

A fond le sport pour Nos Quartiers d'Été !

Un week-end particulièrement festif a ravi les Harnésiens les 22 et 23 août, au complexe Bouthemy, sur un espace allant de la piscine Marius-Leclercq, à la nouvelle salle Maréchal, lors de Nos Quartiers d'Été.

Organisée par la Municipalité, le Conseil Régional, l'AGAC, les Conseils de Quartiers, des habitants et associations locales, cette manifestation a regroupé plus d'une trentaine d'animations gratuites pour les nombreux visiteurs.

Du sport, et encore du sport ! Les organisateurs avaient vu les choses en grand. Aussi, la Municipalité avait décidé d'offrir l'accès

gratuit à la piscine avec des activités qui ont remporté un franc succès.

Sur les différents terrains et stands, les enfants et adultes ont pu rencontrer les dirigeants des associations, faire leur connaissance et s'intéresser à diverses activités en vue, éventuellement, de s'y inscrire à la rentrée.

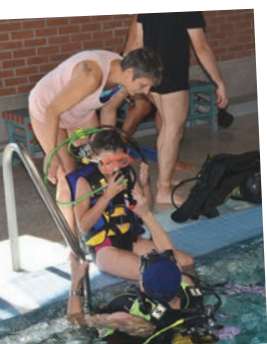
Ce véritable bouquet associatif a également permis d'apprécier la richesse et le nombre de sociétés locales, figures de notre ville.

D'autres stands proposaient également des activités telles que de l'accrobranche, du rodéo ou encore de l'élastivol.

Lors de sa prise de paroles au moment de l'inauguration, Philippe Duquesnoy, Maire de Harnes, souligna le rôle primordial des bénévoles et les félicita pour leur investissement.

Accompagné de nombreux élus, il a également assisté au premier match dans cette nouvelle salle Maréchal. Il s'agissait d'une rencontre amicale de handball opposant Harnes à Bully les Mines, où l'équipe locale s'est imposée 38 à 28.

A n'en pas douter, Harnes est une ville sportive, dynamique et solidaire !



Sur les traces du voyage de Robespierre à Carvin...

Peu avant l'été, une trentaine de passionnés se sont réunis pour refaire le chemin effectué par Robespierre à la veille de la Pentecôte 1783, d'Arras à Carvin, en passant par Lens et Harnes. Retour sur cette journée.

Réunis depuis 1989 dans une association destinée à célébrer la loi bicentenaire de la Révolution Française, les membres organisent régulièrement des rencontres et conférences sur le sujet. Sur les traces de Robert de Robespierre, les "amis" avaient troqué la calèche contre un bus et ont retracé le parcours de l'époque. René Debarge, Harnésien et membre des Amis du Vieil Harnes, a effectué la visite guidée de l'église, où un tableau de son père représente l'édifice tel qu'il était avant la guerre.



Dès septembre, venez zumber avec Art'codance !

Finies les vacances ! Voici venu le moment de chausser vos baskets et de préparer votre tenue de sport. L'association Art'codance vous attend avec ses nouveaux horaires et tarifs.

Les cours auront lieu le mercredi de 19h à 20h, salle Kraska et le vendredi de 19h à 20h, salle Thibaut à l'école Jean-Jaurès, rue Déprez. Du côté des tarifs : 6€ le cours, 40€ la carte de 10 cours et 70€ la carte de 30 cours. Possibilité d'acheter plusieurs cartes. Formule famille : 10€ de réduction pour l'achat de deux cartes de 10 ou 30 cours. Adhésion : 10€ ou 15€ pour les familles. Possibilité de parrainage : 2 séances offertes si le filleul achète une carte de 10 cours ou 5 séances gratuites pour l'achat d'une carte de 30 cours.

*Inscriptions le 9 septembre de 18h à 20h, salle Kraska.
Reprise des cours le 16 septembre.*

Rentrée culinaire avec les Amis de Kujawiak

Les Amis de Kujawiak vous attendent pour une pause gourmande, dès la rentrée. L'occasion également de souhaiter la bienvenue aux nouveaux adhérents.

A vos spatules, fouets, plats et autres ustensiles ! Les cours de cuisine de l'association reprennent le 9 septembre, à 18h00. A cette occasion, l'association ouvre ses portes en toute convivialité à ceux qui souhaitent la découvrir et pourquoi pas y adhérer. A l'ordre du jour : réflexion sur les prochaines actions et échanges de souvenirs culinaires de vacances ou recettes préférées, d'ici ou d'ailleurs, pour transmettre et apprendre.

(Présence à confirmer obligatoirement auprès de Bernard LYSIK au 03.62.90.22.79). A noter que les cours de danses folkloriques reprennent le 8 septembre à partir de 18h00, pour les grands débutants et débutants, à la salle Présseau située rue de Salonique.



Rien n'arrête les Claquots !

Ce n'est certainement pas les conditions climatiques peu accueillantes ou un week-end prolongé de départ en vacances qui auront eu raison de la randonnée des Claquots organisée par la Retraite Sportive de la Gohelle le 13 juillet dernier.

Les 60 participants n'ont pas hésité à enfileur chaussures de marche et cannes de randonneur pour affronter les 3 parcours de 5, 8 et 12 kms proposés à l'occasion de cette 3^{ème} édition. Découvertes du Bois de Florimond, du lagunage ou encore du terroir étaient ainsi au programme des marcheurs modérés et des plus téméraires qui ont convergé vers la salle Kraska en guise de terminus.



Expressions des groupes politiques



Groupe Majoritaire
Harnes Un Avenir Durable
Parti Socialiste

Un été animé à Harnes

La période estivale qui s'achève dans notre commune peut d'ores et déjà être qualifiée de réussite, malgré un climat parfois maussade. De l'organisation de la fête nationale le 13 juillet dernier, avec notre splendide feu d'artifices, jusqu'à la clôture des quartiers d'été le 23 août, la dynamique de notre ville ne s'est pas estompée durant l'été.

Encore une fois, la Municipalité a particulièrement investi pour nos enfants à travers les accueils de loisirs qui ont pu proposer des activités et animations nombreuses et variées grâce au travail remarquable de nos jeunes animateurs et de nos directeurs de centre qui innovent chaque année pour accueillir et divertir de la meilleure façon possible les plus petits.

La période estivale s'est achevée sur la 5^{ème} édition des quartiers d'été, intitulée «*un été qui bouge*», et qui avait, cette année, le sport pour thématique. Avec le soutien du Conseil Régional et de la Municipalité, les conseillers de quartier, l'A.G.A.C et de nombreuses associations de la ville ont pu animer, dans une nouvelle formule, les quartiers d'été, durant un week-end entier au complexe Bouthemy et à la salle Marechal.

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles et les services de la ville qui ont participé à la pleine réussite de ce week-end.

Un été sécurisé à Harnes

Une nouvelle fois, été rime avec sécurité. Afin de permettre au plus grand nombre de partir en vacances en toute quiétude, l'opération «*tranquillité vacances*» a été reconduite par la Police Municipale. Ainsi, durant tout l'été, des policiers municipaux ont tourné dans toute la commune pour vérifier qu'aucune infraction n'avait été commise et pour dissuader d'éventuelles personnes de commettre un délit. Là encore, nous ne pouvons que féliciter nos agents pour la rigueur de leur travail qui est d'ailleurs plébiscitée par la population à la vue des nombreuses lettres de remerciements reçues par la Police Municipale.

La Municipalité a par ailleurs continué son travail de sécurisation de nos sites publics tels que le Bois de Florimond ou la Coulée Verte, afin de réduire au maximum le risque d'intrusions illégales sur ces sites. Nous ne pouvons que nous féliciter des bons rapports que nous entretenons avec les services de l'Etat qui répondent rapidement à nos demandes afin d'assurer une expulsion rapide des personnes se trouvant dans une situation d'illégalité.

Une dynamique à poursuivre pour la rentrée

Pour l'avenir de nos enfants, la Municipalité investit fortement afin de leur donner toutes les chances de réussir dans un cadre adapté. C'est ainsi que, dès la rentrée, instituteurs et directeurs pourront constater que de nombreux travaux ont été entrepris dans

les écoles. Cette année encore, les TAP auront bien lieu avec des activités toujours plus diversifiées pour permettre aux plus jeunes un éveil social, sportif et culturel toujours plus important.

Dans le domaine de la sécurité, le groupe majoritaire souhaite que la Municipalité lance rapidement une étude sur notre commune afin de disposer d'un système de vidéo-protection efficace qui sera, nous en sommes persuadés, dissuasif vis-à-vis des quelques personnes qui dégradent les bâtiments de notre ville.

Enfin, la rentrée sera également associative, sportive et culturelle. Alors que la Municipalité fait le choix de continuer d'investir massivement dans nos associations et dans la rénovation des bâtiments Municipaux utilisés par nos associations sportives et culturelles, nous vous invitons à venir toujours plus nombreux participer à notre belle dynamique associative, que ce soit à la Piscine Municipale, au Centre Culturel Prévert ou encore à la Salle des Sports Régionale Marechal.

Le groupe majoritaire vous souhaite, à toutes et à tous, ainsi qu'à vos enfants, une excellente rentrée.



Pour Harnes,
l'Humain d'Abord !

Si l'instruction est gratuite dans notre pays, l'accès à l'école ne l'est pas pour autant. Le coût de la rentrée scolaire pèse lourdement sur le budget des parents. Les premières victimes en sont les enfants des familles démunies. La précieuse allocation de rentrée scolaire, attribuée sur conditions de ressources, n'est toujours pas revalorisée. Le Gouvernement justifie cela par la faible inflation, censée compenser la stagnation du dispositif.

Dans la réalité, cette allocation est parfaitement insuffisante pour les lycéens et suffit à peine pour les collégiens et les élèves du primaire. Aucun frein financier ne devrait peser sur la scolarité des enfants.

Nous souhaitons une très bonne rentrée scolaire à tous les élèves et à leurs familles, ainsi qu'aux professeurs et à tous les personnels des écoles et du collège de notre ville.

Retrouvez notre actualité et nos interventions sur notre site www.lhumaindabord-harnes.fr et sur Facebook : [harnes.humaindabord](https://www.facebook.com/harnes.humaindabord)



Front National
Rassemblement
Bleu Marine

Le terrorisme islamiste frappe à deux pas de chez nous !

Les socialistes peuvent bien tenter de nier l'évidence, les faits sont là : le terrorisme islamiste ne se cantonne pas à la région parisienne et frappe aujourd'hui à nos portes. Après l'atroce assassinat d'un chef d'entreprise près de Grenoble au début de l'été, c'est à quelques pas de chez nous qu'une tragédie a failli avoir lieu, puisque l'attaque perpétrée contre le Thalys fin août a pris fin entre Hénin-Beaumont et Oignies et nous rappelle à quel point la menace est grande, et surtout, proche.

Révisions des listes électorales pour l'année 2016



AVIS AUX ELECTEURS ET ELECTEURS EUROPEENS

Aux termes de l'article L.9 du Code Electoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Les demandes d'inscription seront reçues en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2015 inclus de 8H30 à 12H00.**

Pour éviter l'affluence en mairie en fin d'année, les électeurs ont intérêt à présenter leur demande dès que possible.

Pour se faire inscrire, il faut être muni :

1) d'une pièce d'identité (de préférence la

carte nationale d'identité ou la carte de séjour pour les personnes européennes) ;

2) d'une pièce attestant que l'électeur a une attache avec la commune ou avec la circonscription du bureau de vote. Cette attache peut résulter, soit du domicile, soit de la résidence de plus de 6 mois, soit de l'inscription au rôle d'une des contributions directes communales pour la 5^{ème} année consécutive.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se déplacer, les demandes d'inscription peuvent être :

- soit adressées par correspondance, de préférence sous pli recommandé ;
- soit déposées par un tiers dûment mandaté.

En cas de **changement de domicile dans la commune**, veuillez vous présenter au guichet A muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Une toute nouvelle application mobile pour la Journée Défense et Citoyenneté

A fin de renforcer l'accompagnement des 780 000 jeunes qui effectuent chaque année leur Journée défense et citoyenneté (JDC), la direction du service national du ministère de la Défense lance une toute nouvelle application pour Smartphone qui facilite leurs démarches et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- Géo-localiser leur site de JDC via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;
- Retrouver toutes les informations pratiques sur la JDC et son déroulement (adresse,

horaires, pièces à fournir, programme de la Journée...) ;

- Prendre contact plus facilement avec les centres du service national dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...) ;
- Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.

Les jeunes ne possédant pas de Smartphone ont toujours la possibilité d'entreprendre leurs démarches de manière "classique" (réception de la convocation détaillée et contact téléphonique avec les centres du service national).

Le développement de cette application s'inscrit dans le cadre de la modernisation de l'action publique, visant à utiliser davantage

les outils numériques dans la relation entre l'administration et les usagers.

La direction du service national dépend du secrétariat général pour l'administration du ministère de la Défense et met en œuvre la politique du lien entre les forces armées et la Nation.

Le parcours de citoyenneté qu'elle fédère comprend trois étapes : l'enseignement sur la défense, délivré lors de la scolarité en classes de troisième et de première, le recensement citoyen, démarche civique obligatoire à effectuer à partir de 16 ans par les jeunes Français auprès de leurs mairies de résidence, et la JDC.

Plus d'informations sur le lien suivant : www.defense.gouv.fr/jdc

Chasse sur les espaces communaux - campagne 2015/2016

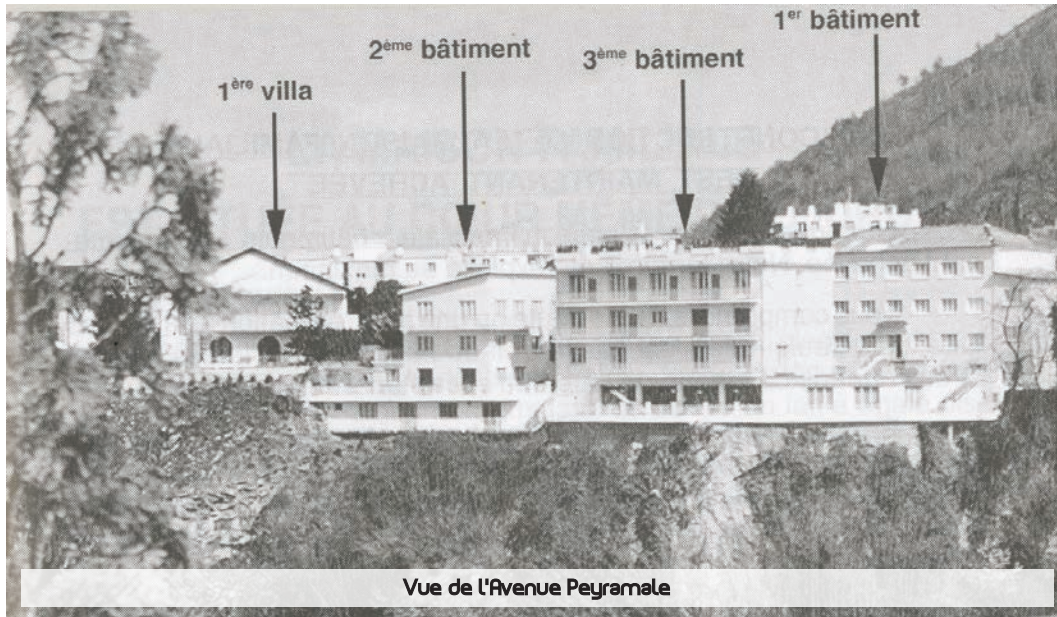
L'association de chasse "Harnes II" est autorisée à chasser sur les terrains communaux suivants : Secteur I (Bois de Florimond) : Parcelles cadastrées Section AC n°2 ; 3 ; 50 ; 93 ; 149 ; 162 ; 179. Secteur II (Zone de loisir du 21, ZAL, cavalier 207, Brochet Harnésien) : Parcelles cadastrées Section

AK n°39 ; 42 ; 43 ; 44 ; 73 ; 77 ; 82 ; 223 ; 224 ; 241 ; 246 ; 277 ; 291 à 317 ; 319 ; 350 ; 357 (en partie) et Section A1 n°1 ; 2 ; 24 ; 25 ; 248 ; 260 ; 269 ; 288 ; 302 ; 305 ; 306 ; 308 ; 309 ; et Section AE n°90 ; 411 ; 870 ; 871 ; 985.

Un calendrier a été fixé avec des périodes et horaires, pour les battues au fusil et la chasse à tir. Ce calendrier est disponible sur le site Internet de la ville de Harnes, rubrique "Vie associative - actualités".

Regard sur le passé

L'abbé Bernard la foi du bâtisseur au milieu des Mineurs (suite)



Après avoir ouvert en 1942 un centre de vacances, à Saint Georges, l'abbé Bernard, en 1947 avait organisé un camp d'ados, sur les bords du Gave, à Lourdes. C'est là qu'il prit l'initiative, l'année suivante, de louer un local pouvant accueillir quelques familles du Nord : celui-ci fut aménagé par des bénévoles qui le rendirent habitable.

Il avait déjà probablement en tête un projet qui pouvait sembler utopique à l'époque : bâtir une maison accessible aux pèlerins que des revenus modestes auraient empêché d'accéder à la grotte de Massabielle.

C'est ainsi qu'en octobre 1951, il se portera acquéreur d'un immense terrain situé dans une ancienne carrière et que, progressivement, un premier bâtiment de 37 m de façade, aux plans dessinés par un architecte, se montera avec le concours d'ouvriers nordistes volontaires. Achievé complètement en juin 52, celui-ci accueillera de nombreux pensionnaires dans les mois qui suivirent.

Pour beaucoup de familles ouvrières alors, c'était la toute première fois qu'elles pouvaient goûter aux plaisirs des vacances après les privations au sortir de la guerre.

1955 est une année importante pour l'abbé lui-même : le voilà nommé curé doyen de Liévin. Il s'y installe, assure son sacerdoce mais prend, infatigable, la responsabilité de

lancer le chantier d'une aumônerie scolaire dans la ville !

En 1964, est entamée la construction de la première partie d'un second bâtiment à Lourdes, réalisée par une équipe d'ouvriers rétribués qui ont "pris" sur leurs congés pour apporter leur aide. Quatre ans plus tard, la seconde partie sera achevée par une entreprise spécialisée : l'ensemble est imposant, comptant 36 chambres dont les occupants ont la possibilité de se rendre dans des salles ludiques : la Maison familiale vient de prendre une autre dimension !

Mais il revient régulièrement à Lourdes où la Maison fonctionne grâce à des personnes de confiance lorsqu'il est dans le Bassin minier.

Il obtiendra d'ailleurs de l'évêché, en 1970, de pouvoir revenir séjourner à Lourdes six mois par an...

Bien qu'il y ait eu un personnel de service salarié, les vacanciers dans l'établissement acceptaient implicitement certaines tâches domestiques. Loin d'être des corvées, celles-ci étaient dans l'esprit de l'abbé l'occasion de nouer des contacts, de créer des liens entre gens issus d'horizons différents.

En 1974, démarrent de nouveaux travaux de terrassement, d'évacuation de terres et de roches. Sur le terrain rendu constructible,

la première pierre est posée en novembre de la même année. Quand sera achevée la construction, en 1975, un nouvel édifice se dressera à l'intérieur duquel on trouvera des chambres, bien sûr, mais aussi une piscine, un oratoire et une terrasse en son sommet.

1978, un terrain vague et un pré en contrebas de la Maison familiale sont achetés : ils sont aménagés. Quelques années après, l'achat de deux villas mitoyennes permettra d'accueillir de nouveaux pensionnaires.

Ainsi se trouva édifié sur un à pic, au cœur de Lourdes, à un quart d'heure de la grotte sacrée un établissement hôtelier de qualité surplombant le Gave.

Divers aménagements pratiques seront réalisés par la suite, notamment des ascenseurs : trois entre 1982 et 1997 reliant les lieux et épargnant la montée d'une côte menant au Gave.

L'abbé Bernard sera victime en 1985 d'un grave accident de la circulation dont il gardera des séquelles, le faisant souffrir quotidiennement. Il se retirera à Lourdes où il séjournait depuis lors en famille à la Maison familiale. Il y décédera le 25 juin 1989.

Aujourd'hui encore, l'œuvre réalisée avec tous ceux qui lui ont prêté main forte, offre toujours à de nombreux habitants de notre région et de notre commune, l'occasion de se rendre chaque année à la Pension familiale¹ où l'esprit que l'abbé avait insufflé perdure...

Né en 1912 comme l'abbé Pierre, l'abbé Bernard avait aussi été comme lui, mobilisé en 1939, s'était activé, truelle en main, partageant le même sort que ses paroissiens et le souci de leur avenir : ces deux humanistes auront, chacun de leur côté, puisé dans la foi une admirable force de création militante.

¹ Nouvelle dénomination de la Maison familiale

Etat civil

Naissances : Jules DEBRIL, né le 26 juin 2015 - Lorenzo MOUVEAU, né le 25 juin - Ibtissam KHERRAZ, née le 26 juin - Gauthier HAUWEL, né le 26 juin - Charlène DEBERT, née le 28 juin - Flavie MANIEZ, née le 30 juin - Keyliah BRACHET, née 30 juin - Rayhan PONTHEU, né le 1^{er} juillet - Maïna MIRAGLIA, née le 6 juillet - Maëlys VANNECHEL GOUALIN, née le 7 juillet - Meï-line BRUYÈRE, née le 8 juillet - Maëlys ROBILLART, née le 10 juillet - Ambre CARON PROUVEUR, née le 8 juillet - Maureen VILLAIN, née le 11 juillet - Mathias ZIMOLAG, né le 13 juillet - Louane FERLICOT, née le 14 juillet - Camille KWIATKOWSKI, née le 16 juillet - Luka MARLIERE, né le 15 juillet - Léo LEMAIRE, né le 23 juillet - Victor SIAME, né le 26 juillet - Malone DLUGLI, né le 31 juillet - Joshua LAURENT, né le 29 juillet - Hugo MACHART, né le 31 juillet - Lila MAHMOUDI JACQUART, née le 1^{er} août - Garance MERLIN DENIS, née le 31 juillet - Nathan MARECHAL, né le 4 août - Héloïse PAPIERSKI, née le 3 août - Sofia GARCIA, née le 11 août 2015 - Safwane MANSOURI, né le 11 août - Kelissa GOMEZ GONZALEZ, née le 20 août. **Décès** : Jean-Paul LIEGEOIS, 68 ans - René SERRURIER, 78 ans - Jacqueline LECOMTE veuve de Jean PROYART, 85 ans - Renée BUQUET veuve de Jacques BACQUEZ, 84 ans - Marylène PIESZKO épouse de Stanislaw GRANDSART, 65 ans - Concetta AMORE veuve de Giuseppe FRACASSI, 90 ans - Richard SZYMANSKI, 72 ans - Anne-Marie BOROWCZYK épouse de Didier OUTREQUIN, 52 ans - Lucienne MESTDAGH veuve de Marcel PAYEN, 89 ans - Pierre COLLIER, 78 ans - Antonio SCIONIS, 61 ans - Claudine DE WULF, 66 ans - Elie LHERMITE, 2 ans - Bernard FAFARA, 57 ans - Alexandre PIERROT, 66 ans - Pauline THOMAS veuve de Antoine BUJAKIEWICZ, 81 ans. **Mariages** : Samedi 13 juin 2015 : Grégory MUCHOWSKI et Alexandra ANDRE. Samedi 1^{er} août 2015 : Claude HUSSUNG et Christelle DEMOULIN - Jonathan BAUSSART et Vanessa BOUMILD - Robert PARMENTIER et Rachel DE VENDT - Morad TIKOUIRT et Nejma LAZREG. Samedi 8 août 2015 : Benoît LEROY et Caroline LEROY - David CARON et Johan BASSEUX - Smain YAMANI et Laëtitia BASSEUX. Samedi 22 août 2015 : Cédric GAUTIER et Mallorie WATTIAUX. Mercredi 26 août 2015 : Camille PRÉVOST et Céline MONTION. Samedi 29 août 2015 : Julien LEFLON et Aurélie LECLERCQ.

Programme d'Intérêt Général (PIG)

Depuis le 1^{er} juin 2015, le Programme d'Intérêt Général a débuté sur le territoire de la CALL. Aussi, des permanences sont prévues sur notre commune, le 1^{er} lundi de chaque mois, à la MIC, de 14h à 16h.

Horaires du service des Ressources Humaines

La Municipalité vous informe que désormais, le service des Ressources Humaines accueillera **le public** le lundi matin (8h30-12h), le mercredi toute la journée (8h30-12h et 13h30-17h) et le jeudi matin (8h30-12h).

Des amendes plus sévères pour les stationnements considérés comme très gênants

Le décret n°2015-808 relatif au plan d'actions pour les mobilités actives et au stationnement, paru au Journal Officiel samedi 4 juillet, contient plusieurs dispositions pour favoriser la circulation des piétons et des vélos, issues du plan d'actions pour les mobilités actives. Parmi elles, l'Etat a créé un nouvel article dans le code de la route qui punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements "très gênants".

Est notamment considéré comme "très gênant", l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule : dans une voie de bus, sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds, sur les passages piétons, sur les voies vertes et pistes cyclables, à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers, au droit des bouches d'incendie et sur les trottoirs "à l'exception des motocyclettes, tricycles à moteur et cyclomoteurs". Les motards sont donc formellement exclus du champ d'application de cette nouvelle contravention.

La Municipalité sait pouvoir compter sur le bon sens des citoyens pour respecter ces règles de stationnement et de savoir-vivre.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche. Renseignements : 03.21.79.42.79.

Permanences des élus

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances, aux affaires générales et aux grands projets - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée aux actions sociales, à la solidarité et au logement - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi dès 14h, au C.C.A.S., sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Jean-François KALETA** reçoit uniquement sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la cohésion sociale - **Jean-Pierre HAINAUT** reçoit le lundi sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et à l'éducation - **Valérie PUSZKAREK** reçoit sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, au sport, à la vie associative et au jumelage - **Sabah YOUSFI** reçoit sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** assure ses permanences, tous les mardis sur rendez-vous ; les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredi du mois sans rendez-vous ; les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudi du mois sur rendez-vous. Les rendez-vous sont à prendre en Mairie. A noter qu'Annick POLI sera absente du 7 au 16/09 inclus. Reprise le mardi 22/09.

SOLIDARITÉ

Gratuit

Jeudi 8
octobre 2015
de 8h à 17h
Salle des fêtes
de Harnes

Garder la forme
pour
bien vieillir !

Vous avez plus de 55 ans et vous ne pratiquez
pas d'activité physique ? Rejoignez-nous !

Renseignements : CCAS de Harnes - 03 21 69 81 79
ou Mairie d'Annay - 03 21 13 44 20



Agenda

*Dates à
retenir !*



Harnes
dynamique et solidaire

www.ville-harnes.fr

...sans oublier la page Facebook «Harnes»

**Les 5, 8 et 12
septembre 2015**
**Inscriptions
école de musique**

Les inscriptions à l'école de musique se feront de 14h à 17h30. Pour information, la rentrée, pour les anciens élèves, aura lieu le 7 septembre. Infos : sur place, au Centre Culturel J. Prévert ou au 03.21.76.21.09.

**Les 5 et 6
septembre 2015**
**Exposition
de scooters**

Le Rétro Scooter Club investira le stade Raymond Berr pour sa traditionnelle exposition de scooters. Le dimanche, la remise des prix se fera à 18h.

Le 6 septembre 2015
**Défilé de la
Libération**

La Municipalité vous invite nombreux, à ses côtés, à l'occasion du défilé de la Libération. Départ 9h30 sur la Grand' Place.

Chérie-Chéri

Le Jogging Club Harnésien

organise sa célèbre Chérie-Chéri, dès 9h. Infos : 06.62.86.07.30 ou <http://michel.delcroix.pagesperso-orange.fr/index.html>

**Les 12 et 13
septembre 2015**

Bourse aux vêtements

L'association Fiest'Harnes investira la salle des fêtes, de 10h à 17h, pour sa bourse aux vêtements.

Le 14 septembre 2015
Atelier théâtre

Les cours de l'atelier théâtre reprendront exceptionnellement en octobre, pour cause de travaux au Centre Culturel J. Prévert. Cependant, une réunion d'information est prévue le 14 septembre à 18h, au Centre Culturel. Infos : 03.21.76.21.09.

Le 18 septembre 2015
**"Cours sans
te retourner"**

Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, le film "Cours sans te retourner" sera diffusé au Centre Culturel J. Prévert à 21h. Entrée : 2,70 €.

Programme du 02 au 29 Septembre 2015

Centre Culturel Jacques Prévert, rue de Montceau-les-Mines
62440 Harnes - 03.21.76.21.09 - jacques.prevert@ville-harnes.fr



Du 02/09 au 08/09	Du 09/09 au 15/09	Du 16/09 au 22/09	Du 23/09 au 29/09
Les Minions (1h31) Vendredi 04 - 18h. Samedi 05 - 15h (3D). Dimanche 06 - 15h. 	Les Profs 2 (1h32) Mercredi 09 - 15h. Vendredi 11 - 18h. Samedi 12 - 15h. Dimanche 13 - 15h. 	Le Petit Prince (1h48) Mercredi 16 - 15h (3D). Samedi 19 - 15h. Dimanche 20 - 15h (3D). Mardi 22 - 18h. 	Les Fant4stiques (1h46) Mercredi 23 - 15h. Vendredi 25 - 18h. Samedi 26 - 15h. Dimanche 27 - 15h. 
Pixels (1h46) Samedi 05 - 18h. Dimanche 06 - 18h (3D). Mardi 08 - 18h. 	Ant-Man (1h57) Mercredi 09 - 18h (3D). Samedi 12 - 18h. Dimanche 13 - 18h (3D). Mardi 15 - 18h. 	Mission Impossible : Rogue Nation (2h11) Mercredi 16 - 18h. Samedi 19 - 18h. Dimanche 20 - 18h. 	Une famille à louer (1h36) Mercredi 23 - 18h. Samedi 26 - 18h. Dimanche 27 - 18h. Mardi 29 - 18h. 
Terminator Genisys (2h06) (Des scènes peuvent choquer) Vendredi 04 - 21h. Samedi 05 - 21h (3D). Mardi 08 - 21h. 	Tale of tales (2h13) (Des scènes peuvent choquer) Vendredi 11 - 21h. Samedi 12 - 21h. Mardi 15 - 21h. 	Ted 2 (1h55) (Des scènes peuvent choquer) Vendredi 18 - 18h. Samedi 19 - 21h. Mardi 22 - 21h. 	Insidieux : chapitre 3 (1h38) (Interdit -12ans) Vendredi 25 - 21h. Samedi 26 - 21h. Mardi 29 - 21h. 
Cours sans te retourner (1h47) Vendredi 18 - 21h. 			

Tarifs :

Plein Tarif : 4,85 euros
Tarif réduit : 4,05 euros (-18 ans, +60 ans, demandeurs d'emploi, étudiants)
Mercredi, Ciné vacances : 3,30 euros
Groupe à partir de 10 : 2,70 euros

**Les 19 et 20
septembre 2015**

***Journées Européennes
du Patrimoine***

Le Musée de l'Ecole et de la Mine (MEM) et le Musée d'Histoire et d'Archéologie (MHA) vous attendent nombreux à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Au programme du MEM : visite du musée et de la classe ancienne (écriture au porte-plume, dictée), exposition "*Des concessions minières aux HBNPC*". Ouvert le samedi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le MHA vous propose quant à lui une visite des salles du musée, les expositions "*Harnes 1914*" et "*Les nations en guerre, la paix dans les cœurs*" (réalisée par la ville de Lens et sa médiathèque), ainsi que la projection du film de Régis Baudy : "*Harnes*". Le musée sera ouvert le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h puis de 14h à 18h.

Le 24 septembre 2015
Don d'organes

ADOT62 et la Municipalité organisent une réunion d'information sur le don d'organes, de 9h à 12h, au rez-de-jardin. A 10h, une conférence aura lieu dans la salle des mariages.

**Du 26 au 29
septembre 2015**

Ducasse

La Grand' Place prendra des allures de fête foraine durant quelques jours. Le 26, de 16h à 22h, le 27, de 15h à 22h, les 28 et 29, de 17h à 22h. Le marché du jeudi 24 sera déplacé rue Charles Debarge.

Le 1^{er} octobre 2015
10 ans de la RSG

Rendez-vous à 10h30, salle Kraska, pour souffler les bougies de la RSG. Discours suivi d'un apéro, puis d'un repas. Tarif : 10 € pour les adhérents (à jour de cotisation pour la saison 2015/2016).

Le 3 octobre 2015
Repas dansant

L'association Harnes-Kabouda vous convie à sa paëlla, dès 19h à la salle des fêtes. Tarifs : adultes : 20€ et enfants -12 ans : 12€. Réservations au 06.03.89.28.09 ou 03.21.49.94.51 avant le 14/09. Menu complet sur le site de la ville.

Le 11 octobre 2015
44^{ème} marché aux puces

L'Amicale des Communaux organise son traditionnel marché aux puces, de 8h à 17h, sur la Grand' Place, la rue des Fusillés et alentours. 2€ le mètre. Inscriptions du 28/09 au 06/10, du lundi au samedi, de 17h15 à 20h, au Carré d'As - 136 rue des Fusillés (Tél. : 03.21.49.63.42). Se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Le 24 octobre 2015
Octobre Rose

La Municipalité vous invite à participer nombreux à cette nouvelle édition d'Octobre Rose, dès 8h au Centre Bella Mandel. Au programme : présence de différents stands de partenaires de santé, intervention du Docteur Delépine, petit déjeuner, lâcher de ballons, marche de 6 kms avec la RSG, prises de paroles et collation préparée par l'Ecole des Consommateurs et les Jardins Familiaux.

Le 28 novembre 2015
Bal Kubiak

L'Amicale Laïque Cyclo organise un repas dansant avec l'orchestre Kubiak, salle Kraska. Permanences : le samedi de 9h à 12h, du 19 septembre au 7 novembre, au local de l'association qui se trouve derrière la piscine. Tarifs : adultes : 37€ et enfants -15 ans : 20€. Règlement lors de l'inscription. Possibilité de réserver par courrier, accompagné d'une enveloppe timbrée, à : AL Cyclo Harnes, 29 rue Victor Bailliez à Harnes. Infos : 03.62.90.27.09.